

Mandat DIAF – Portrait social de l'agriculture fribourgeoise Volet « Modèles familiaux »

Rapport d'étude



Jérémie Forney, co-directeur CEDD-Agro-Eco-Clim

Gaëlle Beureux, Fondation Rurale Interjurassienne

Mathis Schnell, Université de Neuchâtel

Table des matières

| | | |
|--------|--|----|
| 1. | Introduction..... | 3 |
| 2. | Méthodes | 5 |
| 2.1. | Construction du questionnaire | 5 |
| 2.2. | Réalisation de l'enquête en ligne | 6 |
| 2.3. | Réalisation de deux focus groups | 6 |
| 2.4. | Atelier de discussion des résultats intermédiaires | 7 |
| 3. | Résultats | 8 |
| 3.1. | Remarques introductives sur les résultats..... | 8 |
| 3.2. | Le lien couple-travail : entre « travailler ensemble » et « séparer les carrières »..... | 11 |
| 3.2.1. | « Travailler ensemble : couple-collègues »..... | 11 |
| 3.2.2. | « Séparation des carrières » | 12 |
| 3.3. | Deux modèles différents pour l'exploitation agricole : noyau familial ou approche collective..... | 13 |
| 3.4. | Les relations intergénérationnelles : entre poids du modèle traditionnel et aide pour l'organisation quotidienne | 15 |
| 3.5. | Disposer de plus de temps pour la famille, le couple et les loisirs : un désir fortement exprimé | 16 |
| 4. | Pistes de réflexion et d'action | 19 |
| 4.1. | Réflexions générales | 19 |
| 4.1.1. | Les enjeux..... | 19 |
| 4.1.2. | Les diverses dimensions de l'organisation familiale | 20 |
| 4.1.3. | Limites des solutions existantes | 20 |
| 4.2. | Des pistes pour l'avenir ?..... | 21 |
| 4.2.1. | Une communication générale pour une normalisation du sujet..... | 21 |
| 4.2.2. | Formation professionnelle..... | 22 |
| 4.2.3. | Dans le conseil aux agriculteur-trice-s..... | 22 |
| 4.2.4. | Inventer des nouveaux services ?..... | 23 |
| 5. | Conclusion..... | 24 |
| 6. | Références bibliographiques | 25 |
| 7. | Annexes | 26 |
| 7.1. | Questionnaire transmis..... | 26 |

1. Introduction

L'étude à la base de ce rapport a été réalisée sur mandat de la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts du canton de Fribourg (DIAF). La demande initiale était de développer une étude autour de la place des femmes dans les exploitations agricoles fribourgeoises. Après discussion entre les principaux partenaires, il a été décidé de réorienter le travail autour de la question de l'évolution des modèles de couple et d'organisation familiale dans l'agriculture du canton. En effet, après de longues années d'invisibilité, la thématique de la place et de la reconnaissance des femmes en agriculture s'est finalement et progressivement imposée comme un sujet d'attention prioritaire pour la durabilité sociale de l'agriculture suisse. Plusieurs projets nationaux ont contribué à cette reconnaissance, dont le projet FARAH et des recherches en sciences sociales notamment dans le cadre du Programme national de recherche 60 sur les inégalités de genre en Suisse. En 2023, Agridea a publié un nouveau rapport sur la situation et les actions à entreprendre. En termes d'action, le thème du statut des femmes sur les exploitations agricoles, notamment en lien avec celui de la couverture sociale, a été dominant. Ces actions concernent surtout une adaptation de situations des ménages agricoles actuels (et futurs) qui répondent encore largement à un modèle traditionnel d'une agriculture de couple où l'homme tient le rôle de l'agriculteur et la femme celui d'aide.

Toutefois, ces dernières années ont aussi montré des évolutions rapides dans les dynamiques familiales en agriculture, comme dans le reste de la société. Le modèle traditionnel qui voyait l'homme "agriculteur" et chef d'exploitation soutenu par son épouse "paysanne" et ménagère-modèle reste courant, mais d'autres configurations familiales existent en parallèle (Contzen & Forney, 2017). Se pose la question de l'évolution des modèles d'agriculture familiale à l'avenir. En effet, peu d'efforts ont été consentis à ce jour pour saisir les évolutions et la diversification des modèles d'organisation familiale en agriculture et leurs implications sur les différents rôles et places que prendront les femmes en agriculture demain. En effet, l'agriculture suisse et fribourgeoises évolue continuellement ainsi que ses structures. En parallèle, les modèles familiaux et les rôles de genre dans la société se redéfinissent également. Avec cette conjonction de facteurs, il semble inévitable que l'organisation de l'agriculture familiale soit impactée. Or, les enjeux sont ici majeurs étant donnée la nature encore largement familiale de l'agriculture suisse.

La dimension familiale des exploitations agricoles est un sujet traditionnel en sociologie rurale. Elle a notamment été mobilisée pour comprendre les logiques fondamentales qui animent les choix stratégiques des agriculteur·trice·s au-delà des purs calculs économiques (Gasson *et al.*, 1988). Dans le contexte suisse, ce type de recherche a connu un développement tardif (Droz, 2004). La dimension familiale a reçu une attention particulière dans des recherches ethnographiques qui se sont penchées sur les défis rencontrés par les agriculteur·trice·s dans le contexte du changement de la politique agricole (Droz & Miéville-Ott, 2001 ; Forney, 2012). Le thème spécifique du rôle des femmes en agriculture a également reçu une attention particulière mettant en avant des rôles de genre très marqués et différenciés (Brandt, 2002), ce qui se confirme clairement pour la Suisse (Rossier, 1993; Miéville-Ott, 1996; Droz *et al.*, 2014). Le travail féminin a été largement invisibilisé sur les exploitations agricoles, ce qui a produit une situation de grande lacune en termes de couverture sociale pour les femmes sans statut professionnel officiel. Comme mentionné, les institutions agricoles et le politique se sont saisis depuis quelques années de ces thèmes importants. La question de l'évolution des modèles familiaux en

agriculture touche à des enjeux qui dépassent toutefois cette question. Comme dit, elle n'a toutefois été traitée que marginalement jusqu'à aujourd'hui. Les quelques recherches pour la Suisse ont toutefois montré l'importance du sujet dans un contexte de changement social rapide (Rossier, 2005; Contzen & Forney, 2017). Notamment, dans un contexte de pression économique, administrative et mentale croissante, la famille joue un rôle important dans la capacité à surmonter les difficultés (Forney & Buxtorf, 2018).

Cette étude contribue donc à combler un manque de réflexion et d'analyse prospective des évolutions des modèles familiaux en développant une enquête auprès de la jeune génération de l'agriculture fribourgeoise et traitant de son rapport aux questions de répartition des rôles et des tâches dans le couple et d'organisation familiale plus large. Elle s'attache à identifier, en collaboration avec les acteurs de terrain, les types de configurations familiales et professionnelles susceptibles de se généraliser dans le futur et à amorcer une réflexion sur ce que ces évolutions signifient en termes d'accompagnement des familles agricoles par les institutions cantonales.

Comme nous allons le voir, les pressions qui pèsent aujourd'hui sur les agriculteurs·trice·s impactent l'ensemble des membres de la famille, limitent le temps à disposition pour les activités et loisirs conjoints, tout en créant un besoin d'espace de respiration et de soutien dans le couple. Toutefois, une satisfaction générale dans l'organisation familiale est aussi clairement exprimée par les participant·e·s. Après avoir développé et commenté ces résultats, ce rapport ouvrira une discussion sur les pistes qui s'ouvrent pour une évolution de l'accompagnement des familles agricoles par les institutions cantonales.

2. Méthodes

L'approche adoptée pour cette étude a été clairement définie dans le mandat comme exploratoire, prospective et participative. Il s'agissait de documenter les modèles d'organisation familiale émergents dans l'agriculture du canton, tout en ouvrant un dialogue quant aux adaptations éventuelles de l'accompagnement par les institutions agricoles. La méthode choisie a donc été mixte, combinant une approche par questionnaire en ligne, des focus groups et un atelier de discussion des résultats intermédiaires.

L'étude s'est donc développée en quatre étapes principales qui sont décrites ci-dessous :

- Construction du questionnaire
- Réalisation de l'enquête en ligne
- Réalisation de deux focus groups
- Atelier de discussion des résultats intermédiaires

2.1. Construction du questionnaire

Afin de saisir les tendances d'évolution et d'anticiper les futurs modèles familiaux dans l'agriculture fribourgeoise, il a été décidé de construire et distribuer un questionnaire à destination des jeunes (maximum 35 ans) chef·fe·s d'exploitation du canton. Ce choix se base sur l'hypothèse que les nouvelles générations d'agriculteur·trice·s ont grandi dans un contexte social différent de leurs prédécesseur·e·s et que cette différence est particulièrement marquée pour ce qui est des rapports hommes-femmes et famille-travail. Quoiqu'il en soit, étant donnée la focale sur les modèles futurs et émergents, il était cohérent de se concentrer sur les couples jeunes.

La sélection des questions a été effectuée tout d'abord sur la base d'enquêtes nationales déjà existantes qui intègrent des éléments liés aux questions d'organisation familiale :

- OFS *Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2021*
- OFS *Modernisation de la Statistique de l'aide sociale (SAS) 2023*
- OFS *Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2023*
- OFAG *Rapport agricole 2023*
- OFS *Enquête sur les familles et les générations (EFG) 2018*
- Union suisse des paysans (USP). *Agristat : statistique de l'agriculture suisse*

Le choix de se baser sur ces enquêtes existantes était de bénéficier de questions validées et confirmées par des spécialistes, tout en permettant une comparaison éventuelle des résultats obtenus pour la population agricole du canton de Fribourg avec ceux obtenus par la population nationale. Toutefois, cette piste comparative n'a pas été poursuivie dans le cadre de cette étude.

Une série de questions complémentaires a été conçue pour les besoins spécifiques de cette enquête. Certaines questions comportaient des champs de réponse libres pour permettre l'expression de points de vue plus personnels.

Afin de refléter la situation de couples et non seulement d'individus, le questionnaire comportait des questions concernant les deux membres du couple et invitait les répondant·e·s à compléter le questionnaire à deux, dans les cas où cela était possible. Le questionnaire comportait aussi une série de questions à destination des personnes célibataires. Les répondant·e·s étaient dirigé·e·s automatiquement vers le flux de questions les concernant, en fonction de leur situation personnelle (en couple ou non).

2.2. Réalisation de l'enquête en ligne

Le questionnaire a été mis en ligne en deux langues (français et allemand) via un lien et une invitation à participer à l'enquête ont été envoyés par courrier électronique par Grangeneuve à l'ensemble des chef·fe·s d'exploitation du canton de 35 ans ou moins. Le message encourageait les personnes en couple à remplir conjointement le questionnaire. Ce sont donc 275 agriculteur·trice·s francophones et 160 agriculteur·trice·s germanophones qui ont été invité·e·s à répondre à l'enquête en ligne. Le sondage est resté disponible en ligne pour une période de 23 jours (du 19.03.2024 au 11.04.2024).

Sur les 435 envois effectués, 97 réponses traitables nous sont parvenues, soit un taux satisfaisant de participation au questionnaire de 22,3%. Un seul rappel a été effectué durant le temps de réponse du questionnaire, ce qui n'a pas consisté en une méthode d'enquête très intensive. Etant donné qu'un certain nombre des questionnaires (18) ont été remplis par des couples, ce sont en tout 115 individus qui ont participé à l'enquête. Comme nous y reviendrons, chaque participant·e·s n'a toutefois pas répondu à chaque question. Il en résulte que, pour de nombreuses questions, le nombre de réponses obtenues est très faible, ce qui limite la pertinence d'un traitement statistique des données.

2.3. Réalisation de deux focus groups

Afin de compléter les données recueillies par l'enquête par questionnaire, deux focus groups ont été mis sur pied : un premier avec sept jeunes agriculteur·trice·s chef·fe·s d'exploitation (certain·e·s d'entre eux·elles sont venu·e·s en couple) et un second avec les partenaires institutionnels qui travaillent au quotidien auprès de la population agricole, soit des professionnel·le·s de : la Commission des jeunes agriculteurs (AGRI Fribourg), une fiduciaire, du département Exploitation, famille et diversification d'Agridea, de l'Association fribourgeoise des paysannes et de Grangeneuve, plus précisément de la section Agro-alimentaire (secteur Economie familiale) et de la section Agriculture (conseil juridique, secteurs Paiements directs, secteur Améliorations des structures et secteur Stratégie d'entreprise).

Pour le focus group avec les agriculteur·trice·s, les personnes présentes ont été sélectionné·e·s et invité·e·s par Grangeneuve selon les instructions suivantes : être chef·fe d'exploitation, être en couple, avoir au maximum 35 ans. Une diversité des profils a aussi été recherchée.

Les focus groups se sont déroulé sur le site de Grangeneuve. Leur durée était d'environ 2h30, avec une pause. Leur animation a été assurée par deux personnes de l'équipe de recherche assistée

d'un représentant de Grangeneuve. Les discussions ont été enregistrées puis retranscrites pour permettre une analyse approfondie, tout en garantissant l'anonymisation des données dans leur utilisation ultérieure.

Pour le focus group avec les agriculteur·trice·s, la discussion a été guidée de manière à faire ressortir les différents modes de fonctionnement familial développés par les participant·e·s, les différences par rapport à la génération précédente et les envies et perspectives pour les développements futurs.

Pour le focus group avec les partenaires institutionnels, les thèmes étaient similaires, mais abordés par l'expérience de collaboration avec des familles agricoles, plutôt que par l'expérience directs des participant·e·s. Il était ainsi demandé aux participant·e·s de réfléchir et discuter de ces questions en restant au plus près des cas concrets qu'ils-elles ont pu rencontrer dans leur pratique professionnelle.

2.4. Atelier de discussion des résultats intermédiaires

Après une première analyse des résultats du questionnaire et des focus groups, un atelier d'échanges autour des résultats préliminaires avec des représentant·e·s des institutions agricoles cantonales a été mis sur pied. Étaient présents des membres des secteurs suivants :

- Améliorations des structures
- Jeunes agriculteurs (défense professionnelle)
- Direction de Grangeneuve (formation, conseil, exécution)
- Conseil juridique et médiation
- Economie familiale (formation continue)
- Paiements directs et reconnaissances d'exploitation
- Fiduciaire agricole
- Associations des femmes rurales (défense professionnelle)
- Agridea – vulgarisation en général

Il est à noter qu'un certain nombre des participant·e·s à cet atelier avait également contribué au deuxième focus group avec les partenaires institutionnels.

L'objectif de l'atelier était double. Sur un plan général, il s'agissait d'évaluer et valider les analyses au regard de l'expérience des participant·e·s. Deuxièmement, l'atelier visait à initier une réflexion sur l'éventuelle adaptation de l'accompagnement des familles agricoles par les institutions représentées que les résultats de l'études pourraient suggérer.

3. Résultats

Les résultats des différentes étapes de cette enquête sont présentés de manière synthétique dans cette section. Après quelques remarques introductives, quatre entrées thématiques sont proposées pour rendre compte des tendances et questions ouvertes qui ressortent de manière particulièrement significative de l'enquête. Ces thèmes sont les suivants :

- Le lien couple-travail : entre « travailler ensemble » et « séparer les carrières » ;
- Deux modèles différents pour l'exploitation agricole : approche collective ou noyau familial ;
- Les relations intergénérationnelles : entre poids du modèle traditionnel et aide pour l'organisation quotidienne ;
- Disposer de plus de temps pour la famille, le couple et les loisirs : un désir fortement exprimé.

3.1. Remarques introductives sur les résultats

Priorisation d'une approche qualitative

Comme mentionné dans la section « Méthodes », malgré les 97 questionnaires reçus, certaines questions n'obtiennent qu'un nombre très faible de réponses. Cela est dû, d'une part, à la division en deux flux de questions séparés pour les personnes en couple et les personnes célibataires et, d'autre part, au fait que les participant·e·s n'ont pas toujours répondu à l'ensemble des questions.

En raison de ce nombre restreint de réponses au questionnaire complet qui limite fortement tout traitement quantitatif, il a été décidé de concentrer l'analyse avant tout sur les éléments qualitatifs issus des questions ouvertes du questionnaire et des deux focus groups. Quelques éléments quantitatifs sont ponctuellement mobilisés, sans qu'une analyse statistique systématique ne soit appliquées à l'ensemble du questionnaire.

Profil des répondant·e·s

Il reste utile de fournir une description du profil des 97 (142 en comptant les conjoint·e·s) répondant·e·s au questionnaire. En lien avec la thématique de l'enquête, on peut noter qu'une large majorité des répondant·e·s vit en couple (76,3 %), mais que seuls 38,1% sont déjà mariés. Un peu plus d'un quart (26,8%) ont des enfants (entre 1 et 3). En termes de taille des ménages, 20,4% disent vivre seul·e·s ; 61,3% vivent dans un ménage de 2 ou 3 personnes ; 12,9% dans un ménage de 4 à 6 personnes ; et 5,4% dans des ménages de 7 personnes et plus.

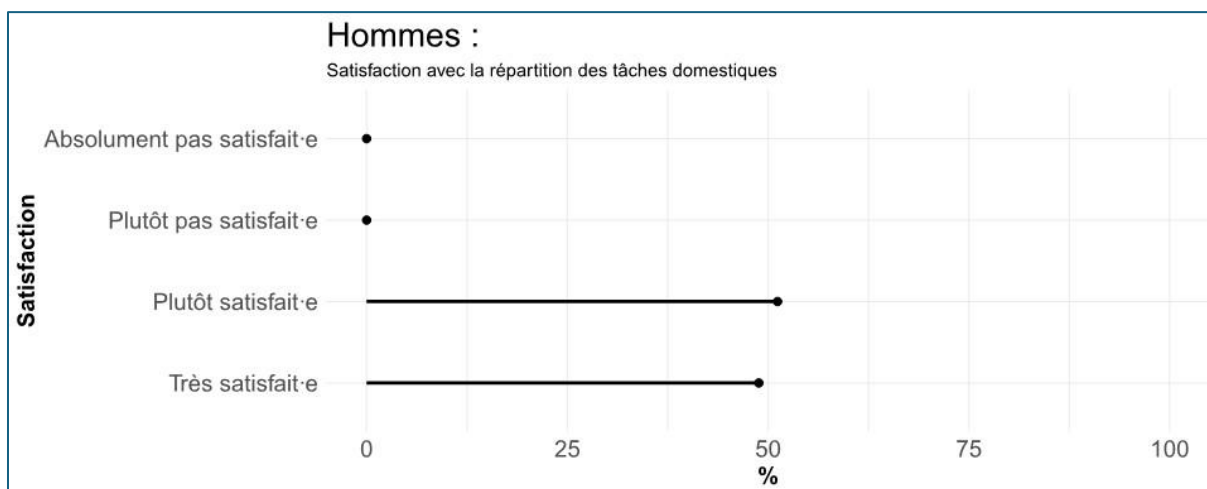
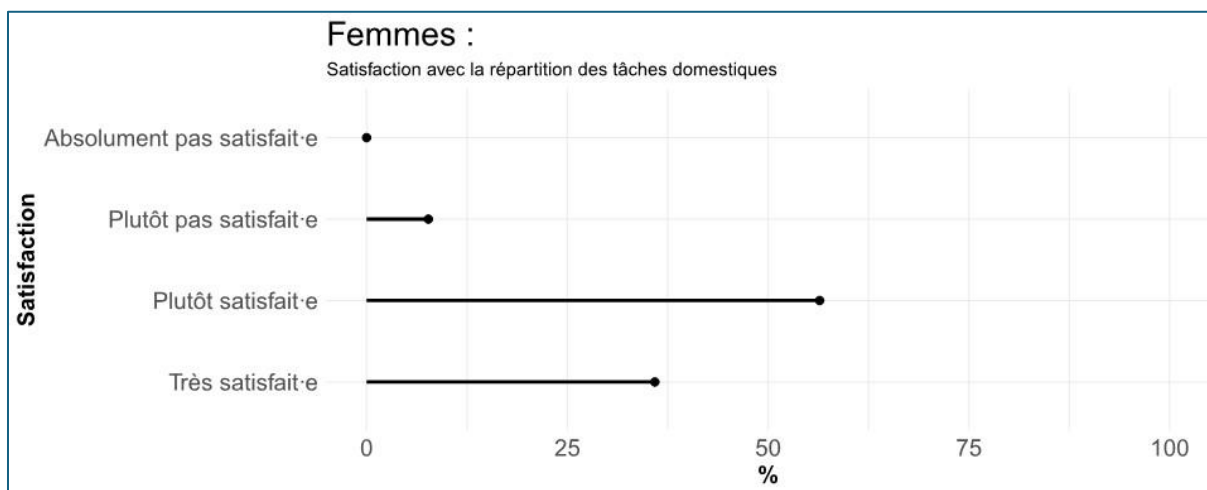
On ne note pas de différence majeure entre chef·fe·s d'exploitation et conjoint·e·s au niveau du niveau de formation. Pour les premier·ère·s, 27,8% ont une formation en haute école (HEP, HES, EPF ou université), contre 28,8 pour les second·e·s. La différence la plus notable se trouve au niveau des examens professionnels supérieurs qu'ont obtenu 33% des chef·fe·s d'exploitation, contre 11,1% pour les conjoint·e·s. Cela s'explique aisément par la popularité du brevet et de la maîtrise agricole dans la profession agricole.

En ce qui concerne les exploitations représentées (97 au total), 63 (64,9%) sont en production animale, 51 (52,6%) en production végétale, avec 24 (24,7%) qui se déclarent en production mixte. Enfin, 13,4% de ces exploitations travaillent en agriculture biologique.

La surface agricole utile par exploitation se décline de la manière suivante : 5,2% exploitent 1 à 10 ha ; 18,6% 10 à 20 ha ; 21,9% 20 à 30 ha ; 39,6% 30 à 50 ha ; 14,6% 50 ha et plus.

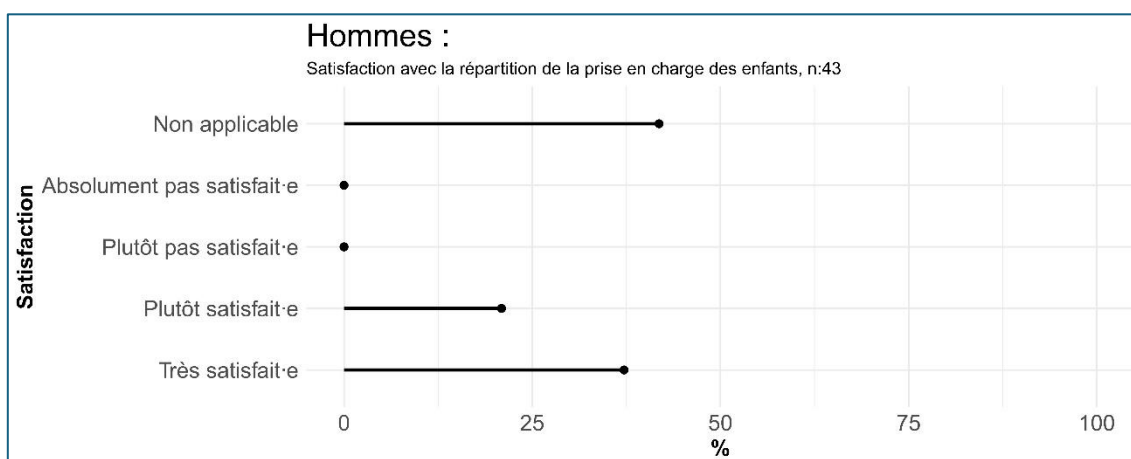
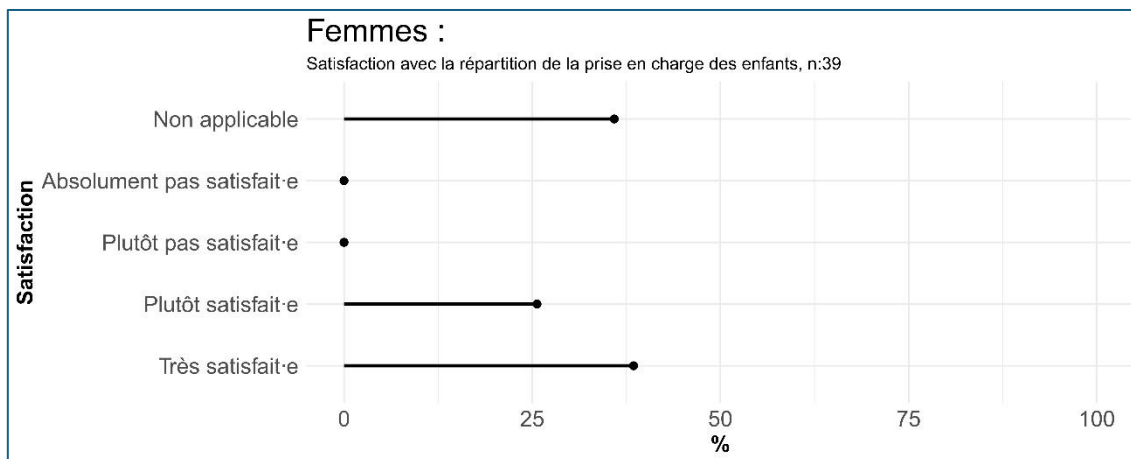
Une satisfaction générale quant à l'organisation familiale ?

Le questionnaire a mis en évidence une part non négligeable des couples de jeunes agriculteur·trice·s interrogé·e·s qui se disent tout à fait satisfait·e·s de leur situation et ne ressentent pas le besoin de changer un quelconque aspect de leur organisation familiale. Par exemple, concernant la répartition des tâches domestiques, une écrasante majorité (92,3%) des femmes se disent plutôt satisfaites (56,4%) à très satisfaites (37,2%) de la répartition des tâches domestiques au sein de leur foyer. Les hommes, de leur côté, répondent tous positivement (51,2% plutôt satisfaits et 48,8% très satisfaits). La tendance est la même pour la répartition des tâches autour de la prise en charge des enfants.



La satisfaction générale des répondant·e·s par rapport à la prise en charge de enfants est encore plus évidente avec aucune réponse négative, ni chez les hommes, ni chez les femmes. Lors des

focus groups toutefois, certains participants hommes ont confié souhaiter s’impliquer davantage dans le temps passé auprès des enfants. Comme nous le développerons plus bas, le souhait de disposer de plus de temps pour la famille est largement exprimé par les répondant·e·s.



Cette satisfaction générale ressort aussi d’une partie des réponses à plusieurs questions ouvertes (réponses sous forme de texte libre) touchant aux éventuels souhaits de changement. Quand on leur demande “*Quels sont vos souhaits pour le futur dans votre situation familiale et votre organisation familiale/votre couple ?*”, 5 répondant·e·s (sur 35) affirment vouloir “*garder le même équilibre*”, qu’il n’y a “*aucun changement souhaité*”, ou que “*tout va bien*”. À la question “*Quelle sera votre probable future situation/organisation familiale/de couple ?*”, 7 répondant·e·s (sur 35) déclarent qu’aucun changement n’est souhaité. Et la question “*Quel(s) impact(s) aura/aurait (auront/auraient) votre probable future situation/organisation familiale/de couple sur le fonctionnement de l’exploitation ?*” suscite 13 réponses (sur 35) qui estiment qu’il n’y aura pas ou très peu d’impact.

Toutefois, au-delà de l’expression de cette satisfaction globale, d’autres éléments de l’enquête permettent de mettre à jour des éléments de tension, notamment entre charge de travail et disponibilité pour la vie de famille, ce qui sera repris plus bas.

De plus en plus de femmes à la tête d'exploitation

Les statistiques nationales montrent bien l'augmentation, certes lente mais claire, de la proportion de femme cheffes d'exploitation (OFAG 2023). En 2022, 7,2% des exploitations suisses étaient dirigées par des femmes. Dans l'échantillon des répondant·e·s à l'enquête en ligne, cette proposition est largement plus élevée (13,4%). Nous n'avons pas les moyens d'interpréter ce résultat avec certitude. Le fait que l'enquête cible les jeunes exploitant·e·s est une explication possible, basée sur l'hypothèse que les cheffes d'exploitations sont tendanciellement plus jeunes que leurs pendants masculins. Le fait que des femmes se sentent plus concernées par la thématique de l'enquête et soient par conséquent plus disposées à prendre du temps pour y répondre est une autre piste, mais qui demeure une hypothèse non vérifiée.

3.2. Le lien couple-travail : entre « travailler ensemble » et « séparer les carrières »

Le premier thème qui ressort de l'analyse qualitative touche à l'articulation entre couple et travail dans l'organisation des familles et des couples agricoles. Deux principes dominants ressortent. D'un côté, certain·e·s expriment la volonté de travailler ensemble, de former un couple de collègues, de construire en commun le projet autour de l'exploitation et de mettre en avant un certain « style de vie paysan » où la famille joue un rôle central avec une répartition des tâches qui suit une logique de complémentarité qui est très répandue dans les configurations familiales agricoles (Contzen & Forney, 2017). De l'autre côté, d'autres expriment leur claire préférence pour une séparation des responsabilités et des carrières, où chacun exerce sa profession, et qui met en question la spécificité des familles agricoles dans le souhait de correspondre à une certaine normalité par rapport au reste de la population.

Avant d'approfondir ces deux principes, il est important de souligner que ces deux tendances représentent des idéaux qui ne se reflètent généralement dans la réalité que de manière plus nuancée et mélangée. Leur mise en œuvre dans une famille agricole dépend certes de certains choix et valeurs propres à chacun·e, mais nos interlocuteur·trice·s ont eux·elles-mêmes souligné l'importance des situations contextuelles, individuelles et familiales qui conditionnent grandement ces choix.

3.2.1. « Travailler ensemble : couple-collègues »

Le premier principe d'organisation, celui de travailler ensemble, d'être un couple-collègue, s'ancre dans la complémentarité des deux partenaires, basée sur les envies et les compétences de chacun·e qui sont bien différenciées. Le fait de partager pleinement le quotidien, tant familial que professionnel, est associé à un « style de vie paysan » qui est fortement valorisé et est présenté comme un point majeur de différenciation d'avec le reste de la société. Ce mode de vie place la famille paysanne dans une « bulle » pour reprendre l'image utilisée par un de nos interlocuteur, ce qui est vu de manière ambivalente, tant comme un espace protégé que comme une forme de marginalité par rapport à la société.

Selon ce principe idéal (qui reste très majoritairement ancré dans une répartition traditionnelle des rôles), les épouses des chefs d'exploitation sont actives sur l'exploitation dans les tâches où elles se sentent compétentes, souvent la traite et l'élevage avicole ainsi que les tâches administratives. Ce sont elles également qui s'occupent majoritairement des enfants, du foyer et de sa logistique. Si elles travaillent hors de l'exploitation, ce n'est pas vraiment pour faire carrière, mais plus pour générer un revenu complémentaire et avoir des occasions de se sortir de la ferme. Plusieurs des épouses ont également en poche le brevet de paysanne. Chacun des membres du couple a quelques activités de loisir à l'extérieur, mais ils ont très peu de temps à y consacrer. Les enfants ont souvent déjà aussi une petite mission sur l'exploitation, essentielle pour certaines organisations, et partagent au plus près le quotidien professionnel de leurs parents dans lequel ils les accompagnent. La ferme est « leur place de jeu », selon les termes d'un agriculteur.

Une réponse apportée dans l'enquête en ligne à la question « *Quels sont vos souhaits pour le futur dans votre situation familiale et votre organisation familiale/votre couple ?* » illustre bien cette première tendance : « *Vivre sur la ferme, collaborer ensemble sur la ferme, se marier et avoir des enfants, développer des nouvelles prestations de la ferme à deux.* »

De même, un témoignage apporté lors du focus group avec les agriculteur-trice-s offre un exemple de mise en œuvre de cet idéal. Ce jeune couple habite dans une ferme isolée, à bonne distance du village. Lui a repris la ferme laitière familiale à laquelle il consacre l'essentiel de son temps. Elle, issue aussi d'une famille agricole, le seconde, notamment pour la « *paperasse* » et s'occupe du ménage et de leurs quatre enfants qui accompagnent aussi parfois leur père lors de son travail. Elle n'exerce pas d'activité professionnelle hors de l'exploitation. En décrivant son quotidien, cet agriculteur nous confie : « *Nous on est tout le temps fourrés l'un sur l'autre* », et encore « *On est peut-être un peu trop dans notre bulle...* ».

Une épouse d'agriculteur expliquait bien la logique de complémentarité qui veut que chacun-e s'occupe des tâches pour lesquelles il ou elle a des compétences : « *Ce ne serait pas intelligent de faire l'inverse* » commente-t-elle. Ainsi, autant que ce soit elle qui s'occupe de faire les repas et son mari du travail agricole pour lequel il est formé, inverser les rôles ferait perdre du temps et produirait des résultats peu satisfaisants. Certes, elle aide aux travaux de la ferme, mais « *pas avec un gros tracteur ou l'auto-chargeuse* », tâches pour lesquelles elle se sent incompétente. En suivant cette logique, elle a choisi de faire le brevet de femme paysanne pour pouvoir s'impliquer davantage à deux dans l'exploitation, car c'est quand même « *un gros bateau* », mais sans faire un CFC agricole pour autant.

3.2.2. « Séparation des carrières »

Le second principe d'articulation couple-travail privilégie la séparation de l'agricole et du familial, ainsi que des carrières de chacun des deux membres du couple. Ainsi le-la conjoint-e de l'exploitant-e a une activité professionnelle principale à l'extérieur de l'exploitation. Dans cette logique, certain-e-s participant-e-s au focus group ont mis en avant l'importance pour les conjoint-e-s de garder un pied dans leur profession propre. Certaines conjointes disent jouer ainsi le rôle de « *barrière* », de garde-fou pour éviter de s'enfermer dans une bulle agricole et maintenir une ouverture sur le reste de la société. Bien qu'actives dans leur propre carrière, ces personnes disent prendre toutefois part activement aux discussions et aux décisions liées à l'exploitation.

Elles sont ainsi bien au courant de l'actualité de la ferme, mais n'interviennent que peu dans le travail quotidien. Pour les couples concernés, il est important que chacun-e ait son activité et son indépendance et ils ne souhaiteraient pas partager un quotidien professionnel.

L'influence de ce principe idéal ressort dans les résultats du questionnaire, notamment quand des personnes répondent à la question "*Quels sont vos souhaits pour le futur dans votre situation familiale et votre organisation familiale/votre couple ?*" par "*que l'épouse puisse avoir plus de temps libre*", "*que l'épouse travaille à l'extérieur*" ou "*que chacun exerce ce qu'il veut professionnellement*".

Pour illustrer ce principe par quelques éléments concrets tirés du focus group avec les agriculteur·trice·s, on peut citer cet agriculteur qui raconte que son couple s'est formé avant qu'il ne reprenne une exploitation agricole et que son épouse : « *Elle, ça ne l'intéresse pas trop l'agriculture. Ce n'est pas sa passion première.* », ce qu'il « *respecte* », s'empresse-t-il d'ajouter. Elle a gardé un emploi à 60% dans son métier, même s'ils discutent beaucoup ensemble des affaires de la ferme le soir.

On peut aussi citer cette épouse d'agriculteur qui nuance la particularité du fait d'être agriculteur en parlant du métier de son mari : « *C'est comme boulanger, charpentier, c'est son métier, c'est ne pas notre vie* ». D'ailleurs, elle rit quand on lui dit : « *Si ton mari est agriculteur, alors tu es paysanne* ». Pour elle, c'est une remarque « *d'il y a 50 ans* » et cela ne correspond pas à sa réalité.

Il faut être prudent toutefois face à une certaine idéalisation de ce principe aux apparences plus égalitaires. En effet, comme le relève un agriculteur, les motivations à promouvoir deux carrières en parallèles découlent aussi d'un souci de sécurisation des revenus de la famille, afin que le couple « *ne dépende pas que d'un salaire* », dans un contexte agricole économiquement difficile où les revenus annexes sont souvent devenus indispensables.

3.3. Deux modèles différents pour l'exploitation agricole : noyau familial ou approche collective

L'analyse permet de faire ressortir une autre opposition entre un principe d'organisation de l'exploitation centré sur le noyau familial et un autre plus collectif. Cette deuxième opposition recoupe largement celle évoquée ci-dessus, mais s'en différencie aussi, notamment parce qu'elle part de l'organisation de l'exploitation agricole et non du couple et la famille, même si les deux sont inévitablement liés.

Un modèle d'exploitation basé sur le noyau familial est l'image-type de l'agriculture familiale. Il implique que l'essentiel du travail agricole quotidien est accompli par des membres de la famille. Cette approche va souvent de pair avec le principe du "travailler ensemble" décrit ci-dessus. En effet, un tel modèle implique que les membres de la famille concentrent leurs efforts sur l'exploitation, son fonctionnement et son maintien. L'exploitation est au cœur de l'organisation et des dynamiques familiales qui englobent généralement deux ou trois générations. Le-la chef-fe d'exploitation occupe généralement une place centrale et unique dans l'organisation et la réalisation du travail. Bien que les autres membres de la famille puissent le secondier et contribuent significativement au travail quotidien, il-elle reste difficilement remplaçable.

Ce premier modèle s'ancre généralement dans la transmission familiale de l'exploitation. Les reprises hors cadre familial qui se réalisent actuellement, même si elles demeurent exceptionnelles, sont des signes d'une évolution en cours. C'est ce qu'exprime bien ce témoignage d'agriculteur·trice recueilli lors de l'enquête en ligne :

« Notre modèle tant familial et d'exploitation semble hors du commun. Nous rencontrons des difficultés administratives en tout genre, car la politique agricole n'est pas adaptée à notre situation. Nous avons acquis ce petit domaine par voie extra-familiale et la démarche d'acquisition a été difficile. [...] Une ferme qui nécessite d'importantes rénovations, que nous devons exécuter entièrement nous-mêmes à cause de la charge maximale atteinte. Ce qui nous oblige à conserver nos deux emplois à 100% pour assurer la pérennité de l'exploitation. Aujourd'hui les fils de paysans ne veulent pas reprendre les domaines agricoles de leurs parents, devenus trop grand, une charge de travail qui n'est pas gérable et des dettes trop élevées. A l'inverse, beaucoup de couples sans exploitation familiale recherchent à acquérir un domaine. Mais tous ces domaines non repris par les enfants de paysans sont inaccessibles à la valeur vénale quand on a 30 ans. Donc les domaines se perdent. Nous avons eu la chance de trouver un paysan d'accord de séparer son domaine et de nous vendre que 5 ha avec le rural, plutôt que les 14 ha que le domaine comptait avec une autre grange et encore une habitation individuelle. »

De tels cas illustrent la difficulté de fonctionner en dehors des logiques familiales, tout en pointant du doigt un essoufflement possible de ce modèle, notamment au niveau de la transmission.

En parallèle au modèle centré sur un noyau familial, des approches différentes plus collectives du travail et de l'exploitation existent et recomposent les liens entre famille et entreprise. Les différentes formes de collaboration étroite et d'association entre exploitations familiales en sont l'exemple le plus fréquent. Dans cette approche collective, plusieurs familles se rencontrent et s'organisent autour d'une exploitation (ou de plusieurs exploitations qui restent partiellement indépendantes). Il y a plusieurs chef·fe·s d'exploitation qui sont de fait plus facilement substituables l'un·e à l'autre. L'engagement des autres membres des familles est généralement discuté et plus clairement formalisé, dans un souci d'équilibre et de reconnaissance des contributions de chaque partie. Toujours est-il que la dimension familiale demeure importante dans les logiques d'engagement des individus, comme le montre la thématique récurrente de la succession dans ce type de configuration particulière.

D'autres formes d'organisation collective des exploitations agricoles émergent actuellement dans lesquelles la famille joue toutefois un rôle très marginal. Il s'agit notamment de micro-fermes coopératives qui voient plusieurs individus s'engager collectivement dans un projet agricole, avec une répartition des tâches et des responsabilités entre partenaires. Les formes pratiques et juridiques que prennent ces communautés de travail varient. Leur nouveauté et particularité les met souvent en porte-à faux avec le cadre réglementaire qui est construit avec une vision traditionnelle de l'exploitation agricole. La principale difficulté toutefois réside généralement dans l'accès à la terre que le système légal suisse tend à maintenir dans le cadre familial. Cela explique notamment le fait que ces structures restent en principe de petite taille. Les reprises hors cadre familial restent en effet peu nombreuses que ce soit dans un modèle d'organisation classique ou plus alternatif. Alors qu'un nombre croissant d'élèves dans les écoles d'agriculture n'est pas issu de famille agricole, les possibilités d'accéder à une exploitation hors

héritage demeurent très rares. Toutefois, ces formes alternatives et collectives d'organisation de l'exploitation agricole posent de nouvelles questions aux institutions agricoles au niveau de la formation, du conseil technique et gestionnaire et du suivi administratif. Ainsi, des adaptations de ces différents services seraient à envisager face à leur multiplication probable.

Travailler en collectif est souvent présenté par les agriculteur·trice·s concerné·e·s comme un moyen d'améliorer la qualité de vie. Ainsi, un agriculteur ayant participé au focus group met en avant le fait d'« avoir des personnes de confiance », ses associés, avec qui « on a la tête soulagée si on part », ce qui est moins le cas lors de simples dépannages par une personne extérieure qui n'est pas familière de l'exploitation et de ses éléments propres (pratiques habituelles, infrastructures, animaux, etc.). Le fait de pouvoir se reposer sur d'autres facilite donc la prise de temps hors exploitation, notamment pour la famille. C'est dans ce sens qu'une épouse d'agriculteur affirme : « Actuellement, c'est une force cette communauté d'exploitation et une qualité de vie incroyable. »

Tout comme pour les principes d'articulation couple-travail, la mise en œuvre des logiques familiales ou collectives d'organisation de l'exploitation est tributaire tant de préférences et valeurs personnelles, que du contexte spécifique de l'exploitation (structures, localisation, voisinage, etc.) qui facilite ou non l'un ou l'autre modèle.

3.4. Les relations intergénérationnelles : entre poids du modèle traditionnel et aide pour l'organisation quotidienne

Le troisième thème qui ressort de l'analyse est celui de l'influence de la génération précédente sur les dynamiques familiales et de couple. L'activité agricole se caractérise en effet souvent par une proximité entre générations, impliquant même parfois le partage d'un même toit. Les conséquences de cette proximité sont diverses et varient selon les situations individuelles. Pour cette étude, deux éléments apparaissent prépondérants.

D'une part, le poids que peut représenter le modèle d'organisation familiale porté par les parents en tant que norme à respecter apparaît parfois comme une pression forte qui s'exerce sur la nouvelle génération. Cela concerne notamment la distribution des tâches et devoirs selon le genre. Tout particulièrement, l'investissement professionnel d'une jeune femme hors exploitation, le recours à des aides professionnelles externes ou simplement prendre du temps pour soi peut être considéré par les parents ou beaux-parents comme un manquement au devoir de bien tenir son ménage, voire même, selon les dires de participant·e·s aux focus groups, comme un signe de « paresse » ou de ne « penser qu'à soi ». De même, un agriculteur qui limiterait son engagement dans le travail sur l'exploitation pour s'occuper de ses enfants pourrait se voir reprocher, en même temps que sa conjointe, de ne pas tenir son rôle. Cette pression sociale, lorsqu'elle est ressentie, n'est évidemment pas le fait des parents seuls, mais d'un entourage plus large. De même, tous les parents ne se font pas véhicule d'un modèle familial traditionnel et la norme parentale peut très bien être plus « progressiste ». Toujours est-il que comme le relève un agriculteur en commentant le choix de prendre ou non des vacances : « Il y a aussi des habitudes ancrées chez chacun et l'exemple qu'on a eu dans l'enfance : le modèle qu'on a eu ». De manière intéressante, les participant·e·s aux focus groups soulignent aussi l'importance de ne pas

“dégôûter” les enfants du métier, par un exemple négatif, notamment en termes de qualité de vie. Ainsi, l’incitation à ajuster ses propres pratiques peut aussi se faire en anticipant le modèle de vie que l’on montre à la génération suivante.

D’autre part, les parents ou beaux-parents représentent souvent aussi un soutien important tant dans le travail sur la ferme que dans l’organisation familiale. La garde des enfants en bas âge est une de ces contributions qui permet au couple de s’investir dans ses activités, professionnelles notamment. L’attente des jeunes agriculteur·trice·s quant à cette aide spécifique est assez forte, comme le reflète les résultats de l’enquête en ligne où les trois-quart (9 sur 13) des répondant·e·s sont d’avis que « *Les grands-parents devraient s’occuper de leurs petits-enfants quand les parents ne sont pas en mesure de le faire* ».

Cohabiter avec les parents comporte donc ses avantages et ses inconvénients qu’il s’agit d’équilibrer tant que possible. C’est ce que nous dit indirectement un agriculteur durant le focus group alors qu’il décrit sa situation. Ses parents habitent dans la ferme, l’appartement en dessous du leur. Les parents aident, notamment pour la garde des enfants et dans le travail agricole, mais restent libres de s’organiser selon leurs envies. Pour les enfants, cette situation semble bénéfique : « *Ils descendent chez les grands parents et sont contents de les voir.* » La cohabitation se passe plutôt bien, en trouvant le juste milieu entre partage des tâches et autonomie de chaque couple. Comme il le dit : « *On les a dans les pattes toute la journée, mais ils savent prendre leurs distances quand il le faut... mais pas tout le temps* ».

3.5. Disposer de plus de temps pour la famille, le couple et les loisirs : un désir fortement exprimé

L’étude permet de mettre en évidence un quatrième thème qui apparaît central pour les agriculteur·trice·s ayant participé à l’enquête en ligne ou au focus group : une envie claire et constante de jouir de plus de temps pour la famille, pour le couple, pour soi et pour les loisirs. Le besoin de bénéficier de temps de respiration, loin du travail et des soucis professionnels, semble être aujourd’hui très important, notamment pour supporter la pression engendrée par la gestion d’une exploitation agricole. Comme plusieurs fois évoqué, l’exploitation sollicite énormément les familles agricoles et peut représenter une bulle dans laquelle on peut se retrouver enfermé·e et coupé·e du monde extérieur. Il s’agit donc de percer parfois cette bulle. Pour les participant·e·s à l’enquête, l’enjeu se situe tant au niveau du bien-être des agriculteur·trice·s actuel·e·s, qu’à celui du maintien de l’attractivité de la profession pour la génération suivante. Il renvoie au pilier social de la durabilité de l’agriculture régionale.

Dans les réponses aux questions ouvertes de l’enquête en ligne sur les souhaits pour l’avenir, ce thème ressort sous diverses formes dans les propos d’une majorité des répondant·e·s qui sont rassemblés ici :

- passer/dégager plus de temps en famille (4 mentions)
- continuer à dégager du temps pour la famille (2 mentions)
- pouvoir accompagner les enfants dans leur développement
- avoir plus de temps en couple

- que l'épouse puisse avoir plus de temps libre
- plus de disponibilité en trouvant des solutions pour se décharger au niveau professionnel
- plus de possibilité de planifier ses loisirs
- avoir plus de temps pour les loisirs
- avoir du temps en dehors de l'entreprise
- plus de temps
- plus de temps en famille
- Quand les enfants seront tous à l'école : que l'épouse puisse travailler à 80% ou une activité bénévole et le mari continuer à dégager 1 jour par semaine de disponibilité
- Plus de vacances
- Plus de temps de famille grâce à meilleure gestion organisationnelle
- Moins de temps sur l'exploitation
- Diminution du temps de travail des parents
- Plus de définition des priorités/obligations/pas tout le temps sur le travail

Les agriculteur·trice·s du focus group ont clairement présenté ce besoin comme une particularité des nouvelles générations. Lorsque la question des changements principaux par rapport aux générations précédentes leur a été posée, l'un·e d'entre eux·elles insiste ainsi sur le rapport aux loisirs : « *C'est savoir prendre du temps de loisir. Comparé à mes beaux-parents : enfants ils travaillaient, adultes ils travaillaient, à la retraite ils travaillent ! Pour eux, c'est comme ça, la question ne se posait même pas.* » Mais la discussion collective met immédiatement ce changement en relation avec l'évolution de l'activité agricole et des exploitations, et tout particulièrement avec une pression accrue sur les individus. L'un·e des participant·e·s développe ainsi la comparaison entre avant et maintenant : « *C'est une charge mentale et administrative qui n'a rien à voir avec l'époque ! C'est moins physique, mais c'est plus important à l'heure actuelle de pouvoir se reposer et pouvoir mettre la tête sur OFF le temps d'un ou deux jours, de temps en temps. [C'est] plus essentiel maintenant de pouvoir déconnecter et se reposer.* »

Si aucune voix ne s'est opposée dans l'enquête à ce besoin de temps pour soi et pour la famille, plusieurs éléments ont été apportés pour mettre en avant la difficulté de le faire suivant les situations. Principalement, c'est la difficulté de se faire remplacer à la ferme qui représente parfois un obstacle majeur. Un agriculteur (avec bétail laitier) prend l'exemple d'une journée de ski qui devient davantage une source de stress que de détente : sans remplacement, il faut se dépêcher de s'occuper du bétail le matin, se dépêcher de faire le trajet et finalement affronter le trafic chargé de la fin de journée pour revenir pour la traite du soir. Par contraste, la même personne explique que parfois, lui et sa famille prennent trois à quatre jours de vacances pour lesquels un remplacement par le père est prévu et réglé. Une épouse d'agriculteur évoque la grande difficulté de dégager du temps à passer tous ensemble, son mari et elle avec leurs enfants. Elle dit même admirer ceux qui arrivent à prendre de temps en temps congé. Ainsi, elle part parfois avec ses enfants pour qu'ils « *ne soient pas coupés du monde* », mais les moments de détente en famille sont exceptions, même s'ils se retrouvent toujours le dimanche matin « *à faire les génisses ensemble* ». Alors les rares fois où cela arrive, ils « *apprécient à 200%* ». Elle aussi met en avant le travail et les coûts que représente l'organisation d'un remplacement et qui dissuadent largement la prise de congé.

Ainsi, selon un agriculteur participant au focus group, ceux qui parviennent à trouver des solutions pour libérer du temps sont soit en association, soit à la tête de grandes exploitations avec des employé·e·s. Lui faisant écho, un·e participant·e à l'atelier avec les partenaires, souligne une forme de perception romantique de l'agriculture "à taille humaine" qui peut en fait conduire à des situations d'exploitation (ou auto-exploitation) des membres de la famille. De même, une réponse au questionnaire en ligne souligne elle aussi cette origine économique des difficultés rencontrées au niveau familial, en lien avec la capacité d'engager de la main-d'œuvre :

« Si, l'agriculture était mieux rémunérée par rapport à la quantité d'heure de travail fournie et que chaque exploitation, grande ou petite, pouvait se payer le luxe d'avoir un employé, les familles d'agriculteurs seraient bien plus heureuses. Car, au final, ce qu'il manque ou ce qui décourage bon nombre d'agriculteurs c'est bien le fait de trop souvent devoir sacrifier du temps en famille pour les obligations professionnelles aux dépens d'une vie de famille stable et forte. Aujourd'hui, les hommes ont la possibilité de prendre une vraie place dans la famille, de passer du temps avec leur femme et enfants, afin de ne pas passer à côté de la moitié d'une vie en se vouant à 100% à son travail, bien que vocation. Concilier travail sur l'exploitation et temps en famille devient presque impossible sans engager un employé. Financièrement, cela est quasi impossible pour un bon nombre d'entre nous. Dommage. »

4. Pistes de réflexion et d'action

Dans cette dernière section, nous développons une synthèse analytique des résultats de l'enquête et élaborons quelques pistes d'adaptation de l'accompagnement des familles agricoles dans le canton. Ces dernières sont le fruit d'une réflexion collective développée lors de l'atelier réunissant des représentant·e·s de diverses institutions qui entourent l'agriculture du canton de Fribourg (pour le détail, voir 2.3 et 2.4).

Nous commencerons par identifier les enjeux fondamentaux d'une réflexion sur les modèles de couple et familiaux en agriculture. Nous reviendrons ensuite sur les différentes dimensions de la question de l'organisation familiale, notamment dans la perspective de l'accompagnement institutionnel des familles agricoles. Puis, après avoir posé quelques constats sur les limites des propositions existantes actuellement, nous développerons quelques idées orientées vers l'action.

4.1. Réflexions générales

4.1.1. Les enjeux

Une première question se pose avant tout développement de la réflexion : celle de la pertinence et de la légitimité pour les institutions cantonales qui ont mandaté cette étude de s'occuper de cette facette très privée de l'activité agricole.

Une première réponse a été affirmée avec insistance par certain·e·s agriculteur·trice·s dans le cadre de l'enquête : il est essentiel de se saisir du volet social de la durabilité de l'agriculture cantonale qui ne reçoit à ce jour qu'une attention limitée par rapport aux volets économiques et environnementaux. Il s'agit en premier lieu d'éviter les épuisements et les dégâts humains dans ce secteur de la société fortement impacté par les politiques publiques. L'enquête montre que s'il n'est pas facile de toujours harmoniser les besoins de la famille et ceux de l'exploitation pour ces jeunes agriculteur·trice·s, le couple semble jouer plutôt un rôle protecteur et peu de mécontentement est exprimé sur l'aspect purement familial.

Une seconde réponse lie durabilité sociale et économique, en raison de l'indissociabilité entre famille et entreprise dans le secteur agricole. Une famille qui rencontre des difficultés sur le plan privé aura de forts risques de périlcliter économiquement, l'inverse étant vrai aussi. Se préoccuper des questions d'organisation familiale équivaut donc à se soucier du dynamisme et du succès général du secteur. L'enquête a permis de confirmer la pression économique et administrative qui pèse sur les agriculteur·trice·s (voir également le mandat conjoint sur les indicateurs sociaux en agriculture) et qui se reporte sur le temps à disposition pour la famille et donc son bien-être. Découlant de cette charge, se fait sentir également le besoin d'un espace de respiration vital pour tenir le rythme et la pression ainsi que le rôle de soutien joué par le couple.

Enfin, un troisième enjeu est celui de l'évolution des modèles agricoles et du maintien de l'adéquation de l'accompagnement et du conseil fournis par les institutions cantonales. L'émergence de nouvelles formes d'agriculture, moins centrées sur un modèle familial "traditionnel" pose la question de l'adaptation nécessaire du conseil pour accompagner ces évolutions et transitions à diverses échelles : de la famille, de l'entreprise, de la profession, des politiques publiques, etc. Il s'agit aussi de prendre acte que les modèles de formation, de conseil

et de politique agricole sont largement liés à une vision de l'exploitation familiale traditionnelle et que cette dernière risque de correspondre de moins en moins à la diversité des réalités vécues sur le terrain.

Pour ces différentes raisons, il semble légitime et même essentiel que les institutions de suivi, d'encadrement et de conseil de l'agriculture, notamment à l'échelle cantonale, intègrent davantage dans leurs activités les questions liées à l'organisation familiale. Il est clair qu'il ne s'agit toutefois pas de promouvoir un modèle d'organisation spécifique.

4.1.2. Les diverses dimensions de l'organisation familiale

Les résultats de l'étude montrent clairement la pluridimensionnalité des questions d'organisation familiale en agriculture.

Premièrement, la dimension culturelle est évidente. Les valeurs collectives et les aspirations placées tant dans la famille que dans la profession agricole, ainsi que dans leurs relations fondent en partie les choix en matière de répartition des tâches et responsabilités, ainsi que la satisfaction que les individus retirent ou non de leur situation. L'évolution de ces valeurs culturelles se reflètent notamment dans les tensions intergénérationnelles.

Deuxièmement, la dimension économique impacte significativement les choix possibles pour chacun-e. Un constat évident peut être rappelé : si une bonne situation économique à elle seule ne garantit pas un bon fonctionnement familial, elle facilite l'organisation de solutions, par exemple dans l'engagement d'une main-d'œuvre fixe ou occasionnelle.

Troisièmement, la dimension institutionnelle s'avère peser significativement sur la situation actuelle. Les échanges avec les participant-e-s aux focus groups ont mis en évidence certains blocages administratifs et légaux (LDFR et OPD notamment) qui contribuent au maintien d'un modèle traditionnel et empêchent certaines évolutions. A titre d'exemple, la LDFR rend difficile la copropriété par les deux membres du couple du logement lié à l'exploitation.

Quatrièmement, enfin, la dimension des compétences et connaissances individuelles a été relevée par plusieurs participant-e-s qui soulignent le rôle de la formation, tant au niveau du CFC agricole que du brevet de paysanne, à la fois dans l'invisibilisation des thématiques plus sociales que dans la reproduction des modèles traditionnels d'organisation familiale.

4.1.3. Limites des solutions existantes

Les discussions durant les focus groups ainsi que certains commentaires apportés par les agriculteur-trice-s dans leurs réponses au questionnaire permettent d'identifier certaines limites des offres actuelles en lien avec la thématique de l'organisation familiale.

Sur le plan de la formation et du conseil, une offre existe déjà qui fournit un encadrement et un accompagnement sur des questions plus organisationnelles et qui intègrent les dimensions familiales et individuelles, ainsi que sur la communication et la médiation. Toutefois, force est de constater que les cours ou ateliers proposés ne rencontrent que peu de succès. Cependant, on retrouve de manière récurrente les problèmes de partage des tâches et de disponibilité pour la famille lors des accompagnements de crises ou de séparations. Cette dernière observation valide

la nécessité de faire de la prévention, mais le relatif insuccès de l'offre actuelle questionne sur le moyen d'y arriver.

Sur le plan plus pratique des possibilités offertes aux agriculteur·trice·s d'aménager du temps libre par des remplacements, l'offre actuelle, notamment à travers les services de l'Association fribourgeoise d'entraide et de dépannages en agriculture (SECADA), montrent aussi certaines limites, notamment lorsqu'il s'agit de se libérer pour des moments de respiration familiale. Il semble que pour cet objectif de prendre du temps pour soi et les siens, les systèmes actuels de remplacement sont trop lourds et coûteux et que dans les faits, les agriculteur·trice·s dépendent de la disponibilité de membres de la famille, d'employé·e·s qualifié·e·s ou d'associé·e·s. Cette dépendance aux personnes proches et familières de l'exploitation augmente également avec la particularité et la complexité croissante des infrastructures techniques. En effet, il est plus difficile de se substituer à l'exploitant habituel en présence d'outils techniques à l'utilisation complexe (notamment liés à l'automatisation et la digitalisation agricole). Par ailleurs, dans le cas d'augmentation de la demande, par exemple pour des remplacements condensés durant les périodes de vacances scolaires, il est peu probable que les services existants réussiraient à répondre aux besoins.

4.2. Des pistes pour l'avenir ?

Lors de l'atelier avec les partenaires institutionnels, plusieurs pistes d'action ont pu être discutées. Ces dernières suivent quatre grandes directions : la communication, la formation, le conseil et les services aux agriculteur·trice·s.

4.2.1. Une communication générale pour une normalisation du sujet

Il n'est dans les habitudes ni des agriculteur·trice·s, ni des acteur·trice·s institutionnel·le·s de thématiser les questions d'organisation familiale ou de qualité de vie. Il en résulte une difficulté à aborder ces sujets et une tendance à les ignorer et il est plus difficile d'identifier les ressources pour trouver des réponses aux questions ouvertes. Communiquer plus fréquemment sur le sujet aurait le double avantage à la fois de rendre plus habituelle et normale la prise de parole et de mieux diffuser l'information sur ce sujet.

Ainsi, une plus grande présence dans les médias spécialisés des thématiques familiales et des questions d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée serait souhaitable. Les participant·e·s à l'atelier ont proposé l'idée d'une page hebdomadaire dans la presse agricole qui soit dédiée à ce type de thématique. Comme le relevait une épouse d'agriculteur, pouvoir s'appuyer sur un article dans le journal aide aussi à amener un sujet dans les discussions en famille.

Une des enjeux pour que cette communication soit efficace sera la captation de l'attention par le plus grand nombre. Selon les participant·e·s à l'atelier, ce type de sujets est pour l'instant souvent abordé sous un angle plus féminin et marginal, comme s'il était détaché des enjeux liés à l'exploitation. Pour que toutes et tous se sentent concerné·e·s, il s'agit de trouver le moyen de poser l'importance des aspects d'organisation et de qualité de vie aussi pour la viabilité et la durabilité de l'activité économique.

4.2.2. Formation professionnelle

La formation est un moyen privilégié pour intervenir sur les pratiques et les habitudes. En même temps, elle a aussi été un lieu de reproduction des modèles d'organisation et de répartition des rôles dans le couple (Droz *et al.*, 2014). Durant l'atelier, la formation a donc logiquement été mentionnée, soit comme une piste d'action, soit comme source de préoccupation.

L'idée de favoriser l'accès à une formation plus technique et de gestion d'exploitation a été notamment avancée pour permettre une répartition différente des responsabilités au sein des couples sur les exploitations agricoles. En effet, le brevet de paysanne, selon certain·e·s participant·e·s, n'équipe pas suffisamment les épouses d'agriculteurs pour un engagement approfondi dans la vie et la conduite de l'exploitation agricole. Ce positionnement critique dénonce ainsi certaines limites d'un modèle traditionnel et de sa reproduction via les deux formations agricoles dominantes : le CFC pour les hommes-agriculteurs et le brevet de paysanne pour les femmes-épouses. Il ne faut cependant pas perdre de vue que dans la pratique cette organisation familiale dite traditionnelle, basée sur la complémentarité, reste valorisée par de nombreux couples. Les points problématiques identifiés dans cette étude ne sont pas corrélés à l'un ou l'autre modèle d'organisation, mais plutôt à une non-intégration de questions de répartition des tâches et d'équilibre entre vie de famille et exploitation (voir aussi Contzen & Forney, 2017).

Il a été aussi proposé d'intégrer des objectifs de développement de compétences dans la gestion de conflits et la communication, pour toutes les formations en lien à l'agriculture, de même que dans les programmes de formation continue. Comme pour la communication, la difficulté centrale identifiée sera celle de toucher un public large et plus particulièrement une part des agriculteur·trice·s vue en même temps comme récalcitrante à l'intégration de ces sujets et plus exposée à des problèmes familiaux.

La nécessité d'une meilleure sensibilisation des femmes à leurs droits et aux conséquences de certains choix (régime matrimonial par exemple) a aussi été amenée dans la discussion. En termes de formation et de conseil, le travail effectué notamment par Agridea ces dernières années a permis de constituer une base de ressources pour appuyer les agriculteur·trice·s et leur famille, ainsi que les formateur·trice·s et les conseiller·ère·s dans leurs réflexions.

4.2.3. Dans le conseil aux agriculteur·trice·s

Les enjeux pour le conseil s'articulent autour de l'introduction dans l'accompagnement des familles agricoles des enjeux d'organisation familiale et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, comme sujet transversal. Il s'agit d'informer sur les différentes possibilités d'organisation, de manière ouverte et d'accompagner des choix des familles agricoles.

A titre d'exemple, lors de conseil pour une remise d'exploitation entre générations, thématiser la question de la cohabitation des générations, de ses avantages et défis, devrait permettre de discuter des options possibles, sans culpabiliser les individus qui, par exemple, ne souhaiteraient pas de cohabitation. De même en ce qui concerne le travail de la génération sortante sur l'exploitation après la remise. La mise au point d'un cahier des charges pour chacun·e devrait permettre d'éviter les divergences d'attentes qui sont sources de conflits. L'idée a été avancée de constituer une check-list de points à aborder entre les générations pour ce type d'accompagnement.

Des discussions de l'atelier, l'importance pour le conseil de centrer l'effort sur la communication entre membres de la famille et entre générations ressort donc clairement. De manière générale, il s'agit de confronter les familles à un panel plus large de choix possibles, afin d'ouvrir la discussion sur des thèmes actuellement trop peu abordés. Pour cela, il s'agit aussi de favoriser une pratique du conseil qui inclut dans les échanges l'ensemble des partenaires (couple, génération des parents, etc.). Ce conseil "inclusif" pourrait même être inscrit dans une charte qui en poserait les principes de base.

Cette approche du conseil centré autour de la discussion de la diversité des choix et des modèles possibles et de l'information sur leurs avantages et inconvénients devrait aussi être intégrée dans les formes écrites du conseil (fiches, dossiers thématiques, etc.).

Une autre piste d'action imaginée lors de l'atelier concerne la mise en avant de nouvelles thématiques dans le conseil et la facilitation des échanges à leur sujet. Par exemple, face à la plainte récurrente dans l'étude de la surcharge de travail, se pose la question de comment aider les agriculteur·trice·s à repenser le travail sur l'exploitation et son organisation. L'idée de permettre un partage d'expérience entre praticien·ne·s via un site internet qui listerait les pistes de simplifications possibles du travail a été évoquée, pour permettre à chacun·e de s'inspirer des expériences et solutions trouvées par d'autres, aussi pour ce type de problèmes qui n'est que rarement abordé dans le conseil et les échanges entre pairs qui demeurent majoritairement centrés sur les aspects techniques.

4.2.4. Inventer des nouveaux services ?

L'élargissement de l'offre en services proposés aux familles agricoles ouvrirait également de nouvelles perspectives pour un accompagnement qui intègre mieux les aspects d'organisation familiale et de qualité de vie.

Face au constat des limites des offres de remplacement actuellement disponibles, l'idée a été proposée d'un encouragement et un soutien pour des initiatives de collaboration entre agriculteur·trice·s dans le but de se libérer du temps. En effet, de nombreuses formes de collaborations existent et ont fait leur preuve dans le monde agricole. Serait-il possible d'imaginer des réseaux d'entraide gratuite dont l'objectif seraient de permettre à chacun·e à tour de rôle de prendre du temps pour soi et pour sa famille ? De tels réseaux existent-ils déjà de manière informelle ? Un projet pilote pourrait être lancé avec des exploitations intéressées par la démarche, afin d'identifier les pratiques existantes et les besoins et de vérifier la faisabilité et l'utilité d'une telle initiative.

5. Conclusion

Cette étude sur l'évolution des modèles familiaux dans l'agriculture fribourgeoise a associé une enquête par questionnaire en ligne auprès des jeunes chef-fe-s d'exploitation, des focus groups et un atelier de réflexion avec les partenaires institutionnels. Elle a permis tout d'abord d'identifier deux principes d'articulation entre couple et travail – “travailler ensemble” et “séparer les carrières” – qui coexistent dans le monde agricole du canton, produisant des configurations familiales différentes. En parallèle, deux modèles d'organisation des exploitations agricoles s'opposent. Le premier centré sur un noyau familial et le second reposant sur des collaborations hors famille. La dimension intergénérationnelle des exploitations agricoles est vécue à la fois comme une ressource, notamment par l'aide apportée par les parents dans le travail agricole ou pour la garde des enfants, mais aussi parfois comme un poids. Enfin, il ressort un désir généralisé de libérer plus de temps pour la famille et les loisirs.

Ces résultats montrent l'importance de mieux thématiser les enjeux liés à une bonne gestion de la dimension familiale au sein des exploitations agricoles, dans un souci de durabilité qui intègre aussi le pilier social. Ainsi, tout au long du processus participatif de cette étude, un consensus est apparu sur l'importance de s'équiper d'outils, de fournir de l'information et de proposer des solutions pour accompagner les familles agricoles du canton sur ces aspects également.

Plusieurs pistes d'action ont été esquissées, notamment lors de l'atelier avec les partenaires institutionnels, dans les domaines de la communication, de la formation, du conseil et des services offerts aux agriculteur·trice·s.

Un questionnement sur la légitimité des institutions agricoles à intervenir dans la sphère privée des familles agricoles est toutefois nécessaire et amène deux clarifications essentielles. Premièrement, il s'agit de prendre acte que l'accompagnement des exploitations agricoles induit toujours des effets sur la sphère privée, même si en général, cela se fait de manière indirecte. L'exemple des formations différenciées d'agriculteur et de paysanne en offre une excellente illustration. Éviter les thèmes de l'organisation familiale par pudeur ou par refus de s'immiscer dans la sphère privée des familles agricoles équivaldrait surtout à ignorer ces implications et les liens pourtant clairs entre technique, économie et vie de famille. Deuxièmement, l'objectif n'est pas que les institutions agricoles défendent un modèle d'organisation spécifique ou en disqualifient d'autres. Il s'agit plutôt d'informer sur les implications de divers choix, de susciter le dialogue et d'accompagner une réflexion au sein des familles agricoles elles-mêmes.

6. Références bibliographiques

- Agridea. 2016. *Le couple dans l'entreprise agricole - Questionnaire sur des aspects personnels et relatifs à l'exploitation*. Lindau : Agridea.
- Brandth, B. (2002). Gender identity in European family farming: a literature review. *Sociologia Ruralis*, 42(3), 181-200.
- Contzen, S., & Forney, J. (2017). Family farming and gendered division of labour on the move: a typology of farming-family configurations. *Agriculture and Human Values*, 34(1), 27-40. doi:10.1007/s10460-016-9687-2
- Droz, Y. (2004). Existe-t-il une sociologie rurale suisse ? *Économie et sociologie rurales*, 2004(2), 11-20.
- Droz, Y., & Miéville-Ott, V. (2001). *On achève bien les paysans. Reconstruire une identité paysanne dans un monde incertain*. Chêne-Bourg/Genève: Georg.
- Droz, Y., Miéville-Ott, V., & Reysoo, F. (2014). L'agriculteur et la paysanne suisses : un couple inégal ? *Revue suisse de sociologie*, 40(2), 237-257.
- Forney, J. (2012). *Éleveurs laitiers. Peuvent-ils survivre?* Lausanne: Presse Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Forney, J. & Buxtorf, R. (2018). *Etude conjointe DSAS-DIAF sur les risques psycho-sociaux des agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- Gasson, R., Crow, G., Errington, A., Hutson, J., Marsden, T., & Winter, M. (1988). The Farm as a Family Business: a Review. *Journal of Agricultural Economics*, 39(1), 1-41.
- Miéville-Ott, V. (1996). Une ethnologue aux champs. *Tsantsa*, 1.1996, 87-95.
- Office fédéral de l'agriculture (OFAG). 2023. *Rapport agricole 2023*. OFAG : Berne.
- Office fédéral de la statistique (OFS) - Section Aide sociale. 2023. *Modernisation de la Statistique de l'aide sociale (SAS) - Catalogue des variables*. OFS : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2023. *Enquête suisse sur la population active (ESPA) Questionnaire 2023*. OFS : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2021. *Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)*. OFS : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2018. *Enquête sur les familles et les générations (EFG)*. OFS : Neuchâtel.
- Rossier, R. (1993). *Les paysannes suisses. Leur travail dans l'exploitation*. Tänikon: FAT.
- Rossier, R. (2005). Role Models and Farm Development Options: A Comparison of Seven Swiss Farm Families. *Journal of Comparative Family Studies*, 36(3), 399-417.
- Union suisse des paysans (USP). *AgriStat : statistique de l'agriculture suisse*. <https://www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/agristat> consulté le 29.02.2024.

7. Annexes

7.1. Questionnaire transmis

| N° question | Chapitre | Thème | Sujet | Formulation question | Indications | Forme de réponse | source |
|-------------|--------------|-------------|---|---|-------------|------------------|--------|
| général | Introduction | Titre | | <i>"Quelle organisation familiale dans l'agriculture fribourgeoise de demain?"</i> | | | |
| général | Introduction | Bienvenue | <i>Bienvenue dans cette enquête sur les modèles familiaux actuels et futurs dans l'agriculture fribourgeoise. Votre participation est essentielle pour comprendre comment les dynamiques familiales évoluent et influencent l'organisation de l'agriculture dans notre région et quels en seront les modèles familiaux de demain.</i> | | | | |
| général | Introduction | Description | <i>Ce questionnaire vise à explorer les modèles familiaux actuels et à anticiper les tendances futures, afin d'appréhender au mieux l'organisation familiale dans le paysage agricole de demain. Vos réponses nous aideront à identifier les besoins, les défis et les opportunités pour soutenir et renforcer les structures familiales au sein de l'agriculture fribourgeoise. Nous vous remercions sincèrement pour votre contribution qui éclairera les décisions futures dans ce domaine crucial.</i> | | | | |
| général | Introduction | Consignes | <p><i>Le respect de votre vie privée est primordial : toutes les réponses fournies seront traitées de manière confidentielle et aucune information personnelle ne sera divulguée.</i></p> <p><i>Le temps estimé pour remplir ce questionnaire est d'environ 15-20 minutes.</i></p> <p><i>Afin d'assurer la qualité de notre enquête, nous vous remercions de répondre avec précision et honnêteté à toutes les questions. Si une question ne s'applique pas à votre situation, vous pouvez sélectionner l'option "Non applicable". Nous vous encourageons également à fournir des commentaires supplémentaires dans le champ "Remarques" si vous le souhaitez, afin d'enrichir notre compréhension des enjeux familiaux dans le secteur agricole fribourgeois.</i></p> <p><i>Dans le but de susciter et enrichir les échanges, si vous êtes actuellement en couple et faites ménage commun avec votre partenaire, nous vous encourageons à répondre à ce questionnaire ensemble. A noter que la "Personne 1" mentionnée dans les questions est la personne contactée pour le sondage et la "Personne 2" est</i></p> | | | | |

le-la partenaire.
 Nous vous remercions pour votre temps et votre contribution précieuse à cette étude.

| | | | | | |
|----------|--|---------------------|-------------------------------|---|--|
| remarque | Les questions suivantes concernent d'abord la Personne 1 (contactée pour le questionnaire), les informations concernant la Personne 2 (partenaire de la personne contactée) sont demandées plus loin. | | | | CEDD |
| 1 | Profil personnel | Identité Personne 1 | âge | Indiquer votre date de naissance | champ date CEDD |
| 2 | Profil personnel | Identité Personne 1 | genre | Merci d'indiquer votre genre | case à cocher: Masculin; Féminin; Indéterminé SAS 2023 question n°V06 p.6 |
| 3 | Profil personnel | Identité Personne 1 | formation- degré de formation | Quelle formation la plus élevée avez-vous achevée? Pour les diplômes obtenus à l'étranger, indiquer le niveau le plus proche. | Cases exclusives: scolarité de moins de 7ans, école obligatoire, pas de formation; apprentissage AFP; apprentissage CFC; école professionnelle ou générale; maturité; examen professionnel supérieur (brevet fédéral, diplôme fédéral, maîtrise ou équivalent); école professionnelle supérieure; haute école spécialisée (HES); haute école pédagogique (HEP); université, école polytechnique fédérale (EPF) ESPA 2023 question n°Q: 701.00 p.91 |
| 4 | Profil personnel | Identité Personne 1 | état civil | Quel est votre état civil officiel ? | Cases à cocher exclusives: 1- Célibataire/jamais marié-e 2 - Marié-e 3 - Séparé-e (uniquement légalement) 4 - Divorcé-e 7 - Veuf-veuve 5 - Lié-e par un partenariat enregistré (uniquement pour couple de même sexe) 6 - Partenariat dissous (uniquement pour couple de même sexe) 7- Union libre sans contrat de concubinage 8- Non applicable SILC "ind"2021 question n°8 p.5 |

| | | | | | | |
|---|------------------|---|--|---|--|--|
| 5 | Profil personnel | Activité prof. Personne 1 | statut sur l'exploitation | Quel est votre statut sur l'exploitation ? | Cases exclusives: 1. chef-fe d'exploitation 2. employé-e 3. autre 4. sans statut sur l'exploitation | CEDD |
| 6 | Profil personnel | Activité prof. Personne 1 | activité professionnelle hors exploitation | Exercez-vous une autre activité professionnelle hors exploitation ? | oui/non | CEDD |
| 7 | Profil personnel | Activité professionnelle personnelle Personne 1 (contactée pour le questionnaire) | (Sous-question si réponse oui précédente) activité professionnelle hors exploitation, taux | Si oui, dans quel domaine et à quel taux d'activité ? | champ libre "Domaine d'activité hors exploitation:" et champ numérique libre "Taux d'occupation professionnelle hors de l'exploitation:" | CEDD |
| 8 | Profil personnel | Exploitation | nombre de personnes y travaillant | Combien de personnes travaillent sur votre exploitation y compris vous-même ? | Champ numérique libre "Nombre de personnes | CEDD |
| 9 | Profil personnel | Exploitation | propriété/location | Qui est le-la propriétaire de l'exploitation ? L'exploitation est inscrite... | cases à cocher exclusives: ...au nom de la Personne 1 ...au nom du-de la partenaire (Personne 2) ...au nom des deux partenaires ...au nom d'un autre membre de votre famille ... au nom d'une tierce personne | Agridea2016- Couple dans entreprise agricole p.1 Q:1.2 |

| | | | | | | |
|----|------------------|--------------|---------------------------------|--|--|--|
| 10 | Profil personnel | Exploitation | taille | Quelle est la surface agricole utile (SAU) de votre exploitation (en ha) ? | champs numérique nb libre en mentionnant l'unité (ha) | d'après AGRISTAT 2022 Selon Rapport agricole 2023 |
| 11 | Profil personnel | Exploitation | Conditions d'exploitation | Quel est le mode d'exploitation de votre exploitation? | Cases exclusives: Exploitation biologique Exploitation PER Ni l'un ni l'autre | CEDD |
| 12 | Profil personnel | Exploitation | orientation technico-économique | Quelle sont les branches de production de votre exploitation? | cases à cocher (choix multiple): Production végétale: -Grandes cultures -Horticulture -Cultures permanentes Production animale: - bovins (lait) - bovin (viande) - ovin/caprin -Production hors sol Mixtes: -polyculture -polyélevage -mixte cultures-élevage | inspiré de AGRISTAT 2022 p.11 |

| | | | | | | |
|----|------------------|--------------|--|---|---|--------------------------|
| 13 | Profil personnel | Exploitation | Présence d'une diversification de l'activité au sein de l'exploitation | Y a-t-il une diversification de votre activité au sein de l'exploitation et si oui laquelle ? | <p><i>[cases exclusives]</i> NON OUI, dans: <i>[choix multiple]</i> <i>dans le tourisme (hébergement, restauration, loisirs),</i> <i>dans la gastronomie,</i> <i>dans l'artisanat,</i> <i>dans la transformation de produits de la ferme,</i> <i>dans la vente directe,</i> <i>dans les travaux forestiers, aquaculture,</i> <i>dans les énergies renouvelables, etc.</i></p> | selon AGRISTAT 2022 p.13 |
| 14 | Profil personnel | Exploitation | situation financière | Merci d'estimer approximativement votre revenu annuel en considérant le revenu agricole ET le revenu du ménage provenant d'activités éventuelles hors exploitation. | <p>échelle (exclusif): allant de "CHF0.-" à "CHF200'000.- ou plus" par paliers de CHF25'000.-</p> | CEDD |

| | | | | | | | |
|--|--|---------------------|--------|--|---|---|------------------------------|
| 15 | Profil personnel | Ménage | | Combien de personne vivent actuellement sous le même toit que vous y compris vous-même ? De qui s'agit-il? | Pour chaque personne, indiquez s'il s'agit de: Époux/épouse ou en partenariat enregistré; Partenaire (partenariat consensuel); Enfant (biologique ou adoptif), beau-fils/belle-fille; Frère/sœur, beau-frère/belle-soeur, demi-frère, demi-sœur ; Petit-fils / petite-fille; Père/mère (biologique ou adoptif/adoptive); Autre personne, parente ou proche (soit beau-père / belle-mère, beau-fils / belle-fille, beau-frère / belle-sœur, grand-père / grand-mère, oncle / tante, neveu / nièce); Autre personne non apparentée | Champ numérique "Nombre de personnes vivant ensemble dans le ménage:" Personne 1: champ libre Personne 2: champ libre Personne 3: champ libre Etc. (mettre peut-être jusqu'à 10 possibilités de réponses par exemple) | CEDD |
| 16 | Profil personnel | Couple | Couple | Vivez-vous en couple actuellement (partage du même ménage)? | oui/non | | EFG 2018 p.104 Q:S2590 |
| dès ici, séparation en deux flux du questionnaire: flux "en couple" et flux "célibataire" | | | | | | | |
| Flux 1: En couple | | | | | | | |
| remarques | Les questions suivantes concernent maintenant la Personne 2 (partenaire de la personne contactée) | | | | | | |
| 17a | Profil personnel | Identité Personne 2 | âge | Indiquer votre date de naissance | champ date | | CEDD |

| | | | | | | |
|-----|------------------|------------------------|-------------------------------|--|---|--|
| 18a | Profil personnel | Identité Personne 2 | genre | <i>Merci d'indiquer votre genre</i> | case à cocher: Masculin; Féminin; Indéterminé | SAS 2023 question n°V06 p.6 |
| 19a | Profil personnel | Identité Personne 2 | formation- degré de formation | <i>Quelle formation la plus élevée avez-vous achevée? Pour les diplômes obtenus à l'étranger, indiquer le niveau le plus proche.</i> | Cases exclusives: scolarité de moins de 7ans, école obligatoire, pas de formation; apprentissage AFP; apprentissage CFC; école professionnelle ou générale; maturité; examen professionnel supérieur (brevet fédéral, diplôme fédéral, maîtrise ou équivalent); école professionnelle supérieure; haute école spécialisée (HES); haute école pédagogique (HEP); université, école polytechnique fédérale (EPF) | ESPA 2023 question n°Q: 701.00 p.91 |

| | | | | | | |
|-----|------------------|--|--|--|---|--|
| 20a | Profil personnel | Identité Personne 2 | état civil | Quel est votre état civil officiel ? | Cases à cocher exclusives: 1-Célibataire/jamais marié-e 2 - Marié-e 3 - Séparé-e (uniquement légalement) 4 - Divorcé-e 7 - Veuf-veuve 5 - Lié-e par un partenariat enregistré (uniquement pour couple de même sexe) 6 - Partenariat dissous (uniquement pour couple de même sexe) 7- Union libre sans contrat de concubinage 8- Non applicable | SILC "ind"2021 question n°8 p.5 |
| 21a | Profil personnel | Activité professionnel le personnelle - personne 2 | statut sur l'exploitation | Quel est votre statut (Personne 2, <u>partenaire</u> de la personne contactée) sur l'exploitation ? | Cases à cocher: 1. chef-fe d'exploitation 2. employé-e 3. autre 4. sans statut sur l'exploitation | CEDD |
| 22a | Profil personnel | Activité prof. Personne 2 | taux d'activité sur l'exploitation | Quel est votre (Personne 2, <u>partenaire</u> de la personne contactée) taux d'activité sur l'exploitation? | champ numérique libre | CEDD |
| 23a | Profil personnel | Activité prof. Personne 2 | activité professionnelle hors exploitation | Exercez-vous (Personne 2, <u>partenaire</u> de la personne contactée) une autre activité professionnelle hors exploitation ? | oui/non | CEDD |

| | | | | | | |
|-----|------------------------|---------------------------|--|---|---|--|
| 24a | Profil personnel | Activité prof. Personne 2 | activité professionnelle hors exploitation, taux | <p><i>Si oui, dans quel domaine et à quel taux d'activité ?</i></p> <p><i>Par exemple, dans le tourisme (hébergement, restauration, loisirs), dans la gastronomie, dans l'artisanat, dans la transformation de produits de la ferme, dans la vente directe, dans les travaux forestiers, aquaculture, dans les énergies renouvelables, etc.</i></p> | <p>champ libre "Domaine d'activité hors exploitation:" et champ numérique libre "Taux d'occupation professionnelle hors de l'exploitation"</p> | CEDD |
| 25a | Profil personnel | Activité prof. Personne 2 | Causes du temps partiel | <p><i>En cas d'activité à temps partiel, pour quelles raisons travaillez-vous à temps partiel plutôt qu'à plein temps ?</i></p> | <p>choix multiples: formation/formation continue maladie/handicap responsabilités familiales/personnelles emploi à plein temps pas trouvé pas d'intérêt pour un plein temps cumul de plusieurs temps partiels autre raison [+ champ libre] Je ne travaille pas à temps partiel.</p> | <p>ESPA 2023 p.28 Q:244.00</p> |
| 26a | Statut familial actuel | Couple | Date de mise en couple | <p><i>En quelle année la relation avec votre partenaire a-t-elle commencé ?</i> <i>Au besoin, estimer.</i></p> | <p>champ année</p> | <p>EFG 2018 p.12 Q:20300</p> |

| | | | | | | |
|-----|-------------------------------------|--------|--------------------|--|--|---|
| 27a | Statut familial actuel | Couple | Mode de rencontre | <p><i>Comment vous êtes-vous rencontrés? Cochez ce qui convient le mieux.</i></p> | <p>cases à cocher exclusives: Grâce à des amis ou des connaissances Par la famille À l'école, au cours des études, au travail Dans un bar, boîte de nuit/discothèque, à un concert, une fête de jeunesse/de quartier, ... Par l'intermédiaire d'un hobby, association, club de sport Sur un site de rencontre en ligne (par exemple eDarling, Parship, Swissfriends) Grâce à une application de rencontre sur smartphone (par exemple Tinder, Lovoo, Grindr) Via un réseau social, chat room ou autres services en ligne (par exemple Facebook, Instagram, Twitter) Autre</p> | <p>EFG 2018 p.104 Q:S2600</p> |
| 28a | Profil personnel | Couple | Régime matrimonial | <p><i>Si vous êtes mariés, quel est votre régime matrimonial?</i></p> | <p>cases à cocher exclusives: - Nous ne sommes pas mariés - participation aux acquêts (régime ordinaire en l'absence d'un contrat de mariage) - communauté de biens - séparation de biens - contrat de mariage individuel</p> | <p>Agridea2016- Couple dans entreprise agricole p.2 Q:1.6</p> |
| 29a | Statut familial actuel + PROJECTION | Couple | Souhait de mariage | <p><i>Si vous n'êtes pas mariés, comptez-vous vous marier avec votre partenaire dans les 2 ans à venir ?</i></p> | <p>oui non Nous ne savons pas Nous sommes déjà mariés</p> | <p>EFG 2018 p.16 Q:20600</p> |

| | | | | | | |
|-----|-------------------------------------|--------------------------|--|--|--|--|
| 30a | Statut familial actuel + PROJECTION | Couple | Souhait de mariage - régime matrimonial | <i>Si vous envisagez de vous marier, quel est le régime matrimonial que vous pensez adopter?</i> | cases à cocher exclusives: - Nous sommes déjà mariés ou nous n'envisageons pas de nous marier - participation aux acquêts (régime ordinaire en l'absence d'un contrat de mariage) - communauté de biens - séparation de biens - contrat de mariage individuel | inspiré de: Agridea2016- Couple dans entreprise agricole p.2 Q:1.6 |
| 31a | Profil personnel | Activité professionnelle | Répartition du travail dans l'exploitation | <i>Comment, dans votre couple, est réparti le travail sur l'exploitation ?</i> | Cases exclusives: 1. Le travail dans l'exploitation est partagé quasiment moitié-moitié entre les deux partenaires. 2. La Personne 1 (contactée pour le questionnaire) assure l'essentiel du travail dans l'exploitation. 3. La Personne 2 (<u>partenaire</u> de la personne contactée) assure l'essentiel du travail dans l'exploitation. 4. Le-la partenaire vient en aide si nécessaire. | adapté de Agridea2016- Couple dans entreprise agricole p.7 Q:2.5 |
| 32a | Statut familial actuel | Ménage | composition familiale | <i>Combien avez-vous d'enfants au total? ET Combien en avez-vous: ... en âge préscolaire ? ... en scolarité obligatoire ? ... en formation post-obligatoire ?</i> | champ numérique libre pour chaque catégorie | CEDD |

| | | | | | | |
|-----|-------------------------------------|--------|---------------------------|---|--|------------------------------|
| 33a | Statut familial actuel + PROJECTION | Couple | Nombre d'enfants souhaité | Combien d'enfant souhaitez-vous au total ? En comptant les enfants que vous avez éventuellement déjà. | champ numérique | EFG 2018 Q:43500 p.43 |
| 34a | Statut familial actuel | Couple | Gestion du revenu | Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond-elle le mieux à la gestion des revenus de votre ménage ? Cochez la case qui convient le mieux. | Cases exclusives: - Personne 1 (personne contactée pour le questionnaire) gère la totalité des revenus du ménage et donne sa part au·à la partenaire -Personne 2 (partenaire de la personne contactée) gère la totalité des revenus du ménage et donne sa part au·à la partenaire -Vous mettez en commun la totalité des revenus de votre ménage et chacun prend ce dont il a besoin -Vous mettez en commun une partie de vos revenus et disposez séparément du reste -Chacun dispose séparément de la totalité de son revenu -Autre | EFG 2018 p.106 Q:S2800 |

| | | | | | |
|-----|---------------------------------|--------------------------------|--|--|---------------------------------|
| 35a | Répartition actuelle des tâches | Tâches domestiques répartition | <p><i>Les prochaines questions servent à déterminer qui dans votre ménage assure principalement les tâches domestiques.</i></p> <p><i>Qui nettoie principalement?</i></p> <p><i>Qui prépare les repas principalement?</i></p> <p><i>Qui fait la vaisselle principalement ou remplit et vide le lave-vaisselle?</i></p> <p><i>Qui s'occupe des achats du ménage principalement?</i></p> <p><i>Qui effectue les travaux administratifs principalement (paiements/déclaration d'impôt)?</i></p> <p><i>Qui s'occupe des cadeaux/petites attentions pour la parenté et les amis principalement?</i></p> <p><i>Qui s'occupe des petits travaux de réparation principalement?</i></p> <p><i>On entend par tâches domestiques le nettoyage, la préparation des repas, la vaisselle, les achats du ménage, les travaux administratifs principalement (paiements/déclaration d'impôts), l'achat des cadeaux/petites attentions pour la parenté et les amis, les petits travaux de réparation, etc.</i></p> | <p>Pour chaque proposition, cases exclusives:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne 1 (personne contactée pour le questionnaire) - Personne 2 (<u>partenaire</u> de la personne contactée) - Autant Personne 1 que Personne 2 - Une autre personne du ménage - Autre (personne hors ménage) - Pas concerné-e | inspiré de EFG 2018 Q60200 p.49 |
| 36a | Répartition actuelle des tâches | Tâches domestiques | <p>Satisfaction de la répartition des tâches domestiques</p> <p>Personne 1 Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la répartition des tâches domestiques dans votre ménage ?</p> <p><i>La question concerne la Personne 1 (la personne contactée pour le questionnaire)</i></p> | <p>échelle Lickert:</p> <p>Très satisfait-e</p> <p>Plutôt satisfait-e</p> <p>Plutôt pas satisfait-e</p> <p>Absolument pas satisfait-e</p> <p>Non applicable</p> | inspiré de EFG 2018 Q60300 p.50 |
| 37a | Répartition actuelle des tâches | Tâches domestiques | <p>Satisfaction de la répartition des tâches domestiques</p> <p>Personne 2 Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la répartition des tâches domestiques dans votre ménage ?</p> | <p>échelle Lickert:</p> <p>Très satisfait-e</p> <p>Plutôt satisfait-e</p> <p>Plutôt pas satisfait-e</p> <p>Absolument pas satisfait-e</p> <p>Non applicable</p> | inspiré de EFG 2018 Q60300 p.50 |

| | | | | | |
|-----|---------------------------------|---|--|--|------------------------------|
| 38a | Répartition actuelle des tâches | Tâches familiales Répartition des soins en enfants | <p><i>Voyons maintenant avec les questions suivantes qui au sein de votre ménage prend principalement en charge les enfants.</i></p> <p><i>Qui reste principalement à la maison quand les enfants sont malades ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement de jouer avec les enfants ou de participer à leurs activités de loisir ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement d'aider les enfants à faire leurs devoirs ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement d'emmener ou d'aller chercher les enfants à la crèche, à l'école, chez les grands-parents ou à leurs activités de sport et de loisir ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement d'habiller les enfants ou de vérifier qu'ils sont bien habillés ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement de mettre les enfants au lit ou de vérifier qu'ils vont se coucher ?</i></p> <p><i>Qui s'occupe principalement de parler avec les enfants de leurs problèmes personnels ?</i></p> | <p>Cases exclusives pour chaque proposition:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Personne 1 (personne contactée pour le questionnaire) 2 Personne 2 (<u>partenaire</u> de la personne contactée) 3 Les deux partenaires ensemble 4 Un autre membre du ménage 5 Une personne en dehors du ménage 6 Les enfants eux-mêmes 7 La situation ne se présente pas/pas concerné-e/ Nous n'avons pas d'enfant. | EFG 2018 p.43 Q:S50100 |
| 39a | Répartition actuelle des tâches | Tâches familiales | <p>Satisfaction de la répartition des soins en enfants</p> <p><i>Personne 1: Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la répartition de la prise en charge des enfants entre vous et votre partenaire?</i></p> <p><i>La question concerne la Personne 1 (la personne contactée pour le questionnaire)</i></p> | <p>échelle Lickert:</p> <p>Très satisfait-e</p> <p>Plutôt satisfait-e</p> <p>Plutôt pas satisfait-e</p> <p>Absolument pas satisfait-e</p> <p>Non applicable</p> | EFG 2018 p.44 Q:S50200 |

| | | | | | | |
|-----|--|-------------------|---|---|---|------------------------------|
| 40a | Répartition actuelle des tâches | Tâches familiales | Satisfaction de la répartition des soins en enfants | <p>Personne 2: Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la répartition de la prise en charge des enfants entre vous et votre partenaire? La question concerne la Personne 2 (partenaire de la personne contactée)</p> | <p>échelle Lickert: Très satisfait-e Plutôt satisfait-e Plutôt pas satisfait-e Absolument pas satisfait-e Non applicable</p> | EFG 2018 p.44 Q:S50200 |
| 41a | Souhaits pour le futur dans la situation/organisation familiale | | Souhaits pour le futur | Quels sont vos souhaits pour le futur dans votre situation familiale et votre organisation familiale/votre couple? | champ libre | CEDD |
| 41a | Projections quant aux évolutions probables pour leur situation | | Votre probable organisation et situation familiale | Quelle sera votre probable future situation/organisation familiale/de couple? | champ libre | CEDD |
| 43a | Projections quant aux évolutions probables pour leur situation | | Votre probable organisation et situation familiale | Quel(s) impact(s) aura/aurait (auront/auraient) votre probable future situation/organisation familiale/de couple sur le fonctionnement de l'exploitation ? | champ libre | CEDD |

| | | | | | | |
|-------------------------|--|--------|--|---|---|---|
| 44a | Précision | | <i>Avez-vous rempli ce questionnaire seul-e ou en couple?</i> | | cases exclusives: seul-e en couple | CEDD |
| 45a | Remarques générales | | <i>Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez encore nous communiquer ?</i> | | champ libre | Agridea2016- Couple dans entreprise agricol p.10 Q:2.16 |
| 46a | Recontact | | <i>Etes-vous d'accord que nous vous recontactions en cas de besoin ? Si oui, merci de nous laisser vos coordonnées.</i> | | champ numérique avec exemple de format "Téléphone" champ texte libre "Adresse courriel" | CEDD |
| 47a | Conclusion | | <i>Un grand merci d'avoir pris la peine de répondre à nos questions. Votre aide a été précieuse pour notre enquête sur les modèles familiaux dans l'agriculture fribourgeoise.</i> | | | CEDD |
| Flux célibataire | | | | | | |
| 17b | Souhaits pour le futur dans la situation/or ganisation familiale | Couple | Couple | <i>Sinon, souhaiteriez-vous être en couple dans un avenir proche ?</i> | cases exclusives: oui/non/Je ne sais pas | CEDD |
| 18b | Souhaits pour le futur dans la situation/or ganisation familiale | | Souhaits pour le futur | <i>Quels sont vos souhaits pour le futur dans votre situation familiale et votre organisation familiale/votre couple?</i> | champ libre | CEDD |

| | | | | | |
|-----|--|---|--|---|--------------------------|
| 19b | Projections quant aux évolutions probables pour <u>leur</u> situation | Votre probable organisation et situation familiale | <i>Quelle sera votre probable future situation/organisation familiale/de couple?</i> | champ libre | CEDD |
| 20b | Projections quant aux évolutions probables pour <u>leur</u> situation | Votre probable organisation et situation familiale | <i>Quel(s) impact(s) aura/aurait (auront/auraient) votre probable future situation/organisation familiale/de couple sur le fonctionnement de l'exploitation ?</i> | champ libre | CEDD |
| 21b | Souhaits pour le futur dans la situation/organisation familiale | Modèles familiaux - Opinion sur l'organisation familiale Partage des tâches | <i>Dans une famille avec enfant(s) en âge préscolaire : quelle est, à votre avis, la meilleure solution pour organiser la vie familiale et professionnelle ? Veuillez sélectionner ce qui convient le mieux.</i> | Cases exclusives: 1 La mère reste à la maison et le père travaille à temps complet 2 Le père reste à la maison et la mère travaille à temps complet 3 La mère travaille à temps partiel et le père travaille à temps complet 4 Le père travaille à temps partiel et la mère travaille à temps complet 5 L'un des parents (peu importe lequel) travaille à temps partiel et l'autre travaille à temps complet 6 L'un des parents (peu importe lequel) reste à la maison et l'autre travaille à temps complet 7 Les deux parents travaillent à temps complet 8 Les deux parents travaillent à temps partiel | EFG 2018 Q:S1900 p.99 |

| | | | | |
|-----|---|---|---|--|
| 22b | <p>Souhaits pour le futur dans la situation/or ganisation familiale</p> <p>Modèles familiaux - Opinion sur le soutien intergénérationnel</p> | <p><i>Voici quelques propositions concernant le soutien réciproque entre parents et enfants adultes. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune d'entre elles ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands-parents devraient s'occuper de leurs petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire - les parents devraient aider leurs enfants adultes si ceux-ci ont des difficultés financières - les enfants adultes devraient aider leurs parents si ceux-ci ont des difficultés financières - les enfants adultes devraient s'occuper de leurs parents lorsque ceux-ci ont besoin de soins ou de soutien - les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls <p><i>Veillez donner une réponse pour chaque ligne.</i></p> | <p>Echelle pour chaque proposition:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1Tout à fait d'accord 2Plutôt d'accord 3Ni d'accord ni pas d'accord 4Plutôt pas d'accord 5Pas du tout d'accord | <p>EFG 2018 Q:S2000 p.99</p> |
| 23b | <p>Souhaits pour le futur dans la situation/or ganisation familiale</p> <p>Modèles familiaux - Opinion sur les rôles de genre</p> | <p><i>Voici quelques propositions concernant le rôle respectif des hommes et des femmes. Quelle est votre opinion ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'ensemble, qui sont de meilleurs dirigeants politiques, les hommes ou les femmes ? - Pour qui une formation universitaire est-elle plus importante, pour les hommes ou les femmes ? - Pour qui est-ce plus important d'avoir un travail, pour les hommes ou les femmes ? - Pour qui est-ce plus important de s'occuper des tâches ménagères et des enfants, pour les hommes ou les femmes ? - Qui devrait gagner l'argent pour l'entretien de la famille, les hommes ou les femmes ? - Qui devrait s'occuper des tâches ménagères et | <p>Echelle pour chaque proposition:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1Clairement les hommes 2Plutôt les hommes 3Autant les hommes que les femmes 4Plutôt les femmes 5Clairement les femmes | <p>EFG 2018 Q:S2100 p.100</p> |

| | | | | |
|-----|---|---|---|---|
| | | <p>des enfants, les hommes ou les femmes ? - Qui sait mieux s'occuper des jeunes enfants, les hommes ou les femmes ? - Qui peut s'occuper le mieux de personnes nécessitant des soins, les hommes ou les femmes? Veuillez donner une réponse pour chaque ligne</p> | | |
| 24b | <p>Souhaits pour le futur dans la situation/organisation familiale</p> <p>Fondation d'une famille - Raisons pour le choix d'enfant ou non enfant</p> | <p>On peut avoir diverses raisons pour vouloir, ou ne pas vouloir, un (autre) enfant. Dans quelle mesure votre éventuelle décision d'avoir, ou de ne pas avoir, un (autre) enfant dans les trois ans à venir dépendrait-elle des facteurs suivants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - de votre état de santé -de l'état de santé de votre partenaire -de votre âge -de l'âge de votre partenaire -de vos conditions de travail -des conditions de travail de votre partenaire -de la qualité de la relation avec votre partenaire -du partage des tâches domestiques entre vous et votre partenaire -du partage des soins aux enfants entre vous et votre partenaire -des possibilités de garde pour les enfants -de votre situation financière -de vos conditions de logement <p>Veuillez donner une réponse pour chaque ligne</p> | <p>Echelle pour chaque proposition:</p> <p>1Enormément 2Beaucoup 3Un peu 4Pas du tout 5Pas concerné-e</p> | <p>EFG 2018 Q:S2300 p.102</p> |
| 25b | <p>Remarques générales</p> | <p>Y a-t-il quelque-chose que vous souhaiteriez encore nous communiquer ?</p> | <p>champ libre</p> | <p>Agridea2016-</p> |
| 26b | <p>Recontact</p> | <p>Etes-vous d'accord que nous vous recontactions en cas de besoin ? Si oui, merci de nous laisser vos coordonnées.</p> | <p>champ "Téléphone" champ "Adresse courriel"</p> | <p>CEDD</p> |
| 27b | <p>Conclusion</p> | <p>Un grand merci d'avoir pris la peine de répondre à nos questions. Votre aide a été précieuse pour notre enquête sur les modèles familiaux dans l'agriculture fribourgeoise.</p> | | <p>CEDD</p> |